

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale, que la République du Congo vient de franchir, de nouveau, une étape importante dans la mise en œuvre du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) le 21 janvier 2022.

En effet, ce 10 juillet 2024, le Conseil d'administration du FMI a achevé, favorablement, la cinquième revue de ce programme ainsi que les consultations de 2024 au titre de l'article IV de ses Statuts.

La conclusion de cette cinquième revue donne lieu à un décaissement immédiat de 32,4 millions de DTS (environ 43 millions de dollars américains).

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a jugé satisfaisante la performance du programme, les objectifs quantitatifs y relatifs ayant été atteints.

La réussite de cinq revues successives avec le Fonds monétaire international est la preuve de la détermination du Gouvernement à œuvrer inlassablement pour la maîtrise de la gestion de nos finances publiques. D'où l'impératif de poursuivre les efforts visant la consolidation des réformes structurelles indispensables à l'accélération de la croissance économique, gage du bien-être des populations.

Fait à Brazzaville, le 10 JUL. 2024

Le Ministre de l'économie  
et des finances,



*[Handwritten signature in blue ink]*

Jean-Baptiste ONDAYE